

Nouveau programme menant à un certificat de compagnon comme mécanicien de brûleurs à mazout

WHITEHORSE – À compter du mois d'août 2013, le ministère de l'Éducation et le Collège du Yukon offriront un programme de formation d'apprenti menant à un certificat de mécanicien de brûleurs à mazout afin que le territoire soit prêt à appliquer le nouveau règlement qui limitera aux mécaniciens détenteurs d'un certificat de compagnon l'admissibilité à un permis les autorisant à installer ou à modifier des appareils fonctionnant au mazout.

« Le programme d'apprenti menant à un certificat de mécanicien de brûleurs à mazout permettra aux Yukonnais de se perfectionner en suivant une formation sur place grâce à laquelle on sera assuré que les appareils qui fonctionnent au mazout sont installés et fonctionnent de façon sécuritaire au Yukon », a dit M. Scott Kent, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon. « Cette formation, qui va de pair avec l'adoption de mesures réglementaires et la mise à niveau des compétences dans ce secteur d'activités, s'avère essentielle pour accroître la sécurité du public. »

L'une des façons dont les personnes intéressées peuvent obtenir un certificat de compagnon comme mécanicien de brûleurs à mazout au Yukon est de suivre les étapes normales d'une formation d'apprenti, c'est-à-dire suivre des cours théoriques en classe et acquérir une expérience pratique de travail en milieu d'emploi, puis réussir l'examen interprovincial. Une autre façon, qui s'adresse aux personnes qui peuvent prouver qu'elles ont cumulé 8 100 heures de travail comme mécanicien de brûleurs à mazout, est de passer directement l'examen interprovincial.

Les ouvriers spécialisés qui ont déjà un certificat d'aptitude comme mécanicien de brûleurs à mazout avec une mention « Sceau rouge » délivré par une autre région administrative canadienne sont autorisés à travailler sur des appareils fonctionnant au mazout au Yukon. Ceux dont le certificat ne porte pas la mention « Sceau rouge » peuvent demander qu'on évalue leurs compétences pour déterminer si elles satisfont aux critères d'équivalence.

« La Société d'habitation du Yukon et les ministères de l'Éducation et des Services aux collectivités travaillent ensemble pour s'assurer qu'on traite ce dossier très important de façon concertée à l'échelle gouvernementale », a dit la ministre des Services aux collectivités, M^{me} Elaine Taylor. « Ce programme de formation fera en sorte que les Yukonnais sont prêts à appliquer les nouvelles mesures réglementaires en cours d'élaboration et accroîtra la capacité des gens de métier à assurer la sécurité de la population du territoire. »

On a consulté les personnes désireuses de participer à une formation de mécanicien de brûleurs à mazout pour déterminer quel modèle de formation serait le plus adéquat et à quel moment de l'année les cours devraient être offerts. On a ensuite travaillé avec le Collège du Yukon à monter le programme de formation d'apprenti et d'obtention d'un certificat de compagnon et le premier cours se donnera au mois d'août prochain.

« Nous sommes heureux de pouvoir collaborer avec le ministère de l'Éducation pour offrir cette formation aux mécaniciens de brûleurs à mazout du Yukon et nous sommes convaincus qu'elle contribuera à rehausser la qualité de l'installation de brûleurs à mazout partout dans le territoire », a dit M. Chris Hawkins, président par intérim du Collège du Yukon.

Les personnes qui désirent être reconnues comme compagnons mécaniciens de brûleurs à mazout sont priées de communiquer avec les responsables de la formation d'apprentis et de la qualification professionnelle des ouvriers au 867-667-5298.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Chris Madden
Communications
Ministère de l'Éducation
867-393-7102
chris.madden@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-184

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.